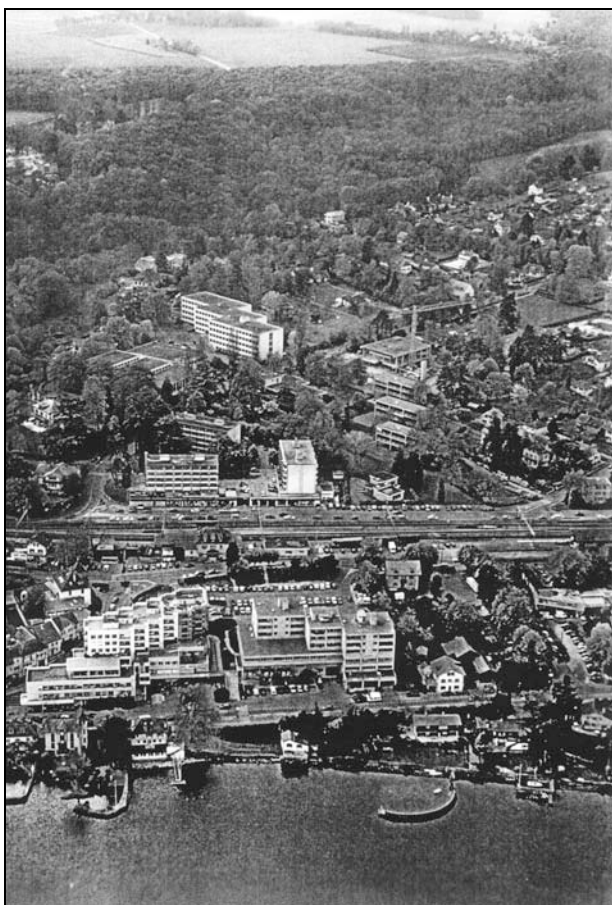


COMMUNE DE VERSOIX
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

"VERSOIX CENTRE-VILLE"



**PLAN DIRECTEUR
DE QUARTIER
N° 29'486**

Rapport final adopté à l'unanimité
par le Conseil municipal de Versoix
dans sa séance du 19.09.2005 et
approuvé par le Conseil d'Etat dans
sa séance du 1^{er} février 2006

SOMMAIRE

	page
1. RAPPEL DU CONTEXTE	1
1.1 Situation.....	1
1.2 Rappel de la démarche.....	4
2. ENSEIGNEMENTS DE LA PLANIFICATION-TEST	7
3. DONNEES DE BASE.....	9
3.1 Programme	9
3.2 Le foncier	9
3.3 Les plans d'aménagement et les droits à bâtir	11
3.4 Patrimoine bâti	11
3.5 Végétation.....	11
3.6 Contraintes de bruit.....	12
3.7 Accès, circulations	12
3.8 Stationnement	13
4. LE PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER	15
Preliminaire.....	15
1. ESPACES PUBLICS PIETONNIERS.....	17
2. ESPACES PUBLICS ROUTIERS.....	23
3. CONSTRUCTIONS, AFFECTATIONS, DROITS A BATIR.....	25
4. STATIONNEMENT.....	31
5. CIRCULATIONS.....	35
6. PATRIMOINE BATI, PAYSAGE ET MILIEUX SEMI-NATURELS.....	37
7. MESURES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES.....	39
8. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : PROCEDURE.....	41
9. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : PROTECTION CONTRE LE BRUIT.....	43
10. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : PROTECTION DE L'AIR.....	45
11. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : PROTECTION DES EAUX.....	47
12. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : SOLS ET DECHETS.....	49
13. QUALITE ENVIRONNEMENTALE : RISQUES.....	51

PLAN ET COUPES, échelle 1/1000

ANNEXES

1. Objectifs de référence du plan directeur cantonal
2. Plan d'illustration et calcul indicatif des indices
3. Relevés de la végétation (tableau et plan)
4. Plan d'aménagement 26'692B, situé entre la rampe de la gare, le chemin Vandelle, l'av. J.-F. Deshusses et la route de Suisse, adopté par le Conseil d'Etat 31.07.74 (réduction)
5. Plan d'aménagement 26'588 de la région située entre la route de Suisse, l'av. J.-F. Deshusses et le chemin Vandelle, adopté par le Conseil d'Etat le 11.10.72 (réduction)

Pour traiter : Marcos WEIL
URBAPLAN GENEVE

0318_PDQ Versoix-Centre.doc-14.8.2006-MW.

1211 GENEVE 1 Rue de Berne 32, CP 2265
1006 LAUSANNE Av. de Montchoisi 21
2001 NEUCHATEL Rue du Seyon 6, CP 3211
1702 FRIBOURG Rue Pierre-Aeby 17, CP 87

tél. 022-716 33 66	fax 022-716 33 60	geneve@urbaplan.ch
tél. 021-619 90 90	fax 021-619 90 99	lausanne@urbaplan.ch
tél. 032-729 89 89	fax 032-729 89 80	neuchatel@urbaplan.ch
tél. 026-322 26 01	fax 026-323 11 88	fribourg@urbaplan.ch